

Note

Destinataires : Partenaires fournisseurs de services d'Emploi Ontario

Expéditeur : David Carter-Whitney
Sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation

Date : **22 juin 2020**

Objet : **Planification de la reprise par Emploi Ontario**

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour vous fournir des renseignements sur les orientations et les attentes du ministère lors de la réouverture des entreprises dans la province. La pandémie de COVID-19 continue de perturber nos méthodes de travail. Avec votre soutien, le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences reste déterminé à répondre aux besoins de formation de la main-d'œuvre ontarienne, même en ces temps difficiles. Je tiens à vous remercier pour les autres méthodes de prestation de services que beaucoup d'entre vous ont adoptées. Au cours des prochains mois, nous devons appliquer des solutions de prestation de services originales adaptées aux besoins locaux en période de déconfinement de la province.

La santé et la sécurité publiques restent la principale priorité du gouvernement. Ainsi, nous devons tous continuer de faire notre part pour appuyer la toute dernière prolongation des déclarations d'urgence ainsi que le cadre d'une approche progressive pour le déconfinement de la province. En ouvrant les entreprises par étapes, le gouvernement réduit la pression sur des services comme le transport en commun et veille à ce que les fournitures essentielles, telles que les équipements de protection individuelle, soient détournées vers les travailleurs de la santé et les premiers intervenants qui en ont le plus besoin. C'est pourquoi nous encourageons fortement votre prestation continue de programmes virtuels pour nous assurer d'équilibrer le besoin de nos services avec le plus grand besoin de protéger la santé et la

sécurité de la population de l'Ontario. En ouvrant les entreprises par étapes, le gouvernement réduit la pression sur les services tels que les transports en commun et veille à ce que les fournitures essentielles, comme l'équipement de protection individuelle, soient acheminées aux travailleurs de la santé et aux premiers intervenants qui en ont le plus besoin. C'est pourquoi nous encourageons votre prestation continue de programmes virtuels pour assurer un équilibre entre le besoin d'assurer nos services et le besoin plus vaste de protéger la santé et la sécurité de la population de l'Ontario.

Alors que vous commencez à planifier la réouverture progressive et sûre de votre organisation, je vous encourage à consulter les [directives de sécurité de l'Ontario](#) et à vous familiariser avec celles-ci. Ces directives, qui aident les lieux de travail à protéger leurs travailleurs, leurs clients et le grand public contre la COVID-19, continueront d'être mises à jour à mesure que de nouveaux secteurs de l'économie commenceront à reprendre leurs activités. Ces ressources comprennent également des conseils sur [l'élaboration d'un plan de sécurité](#). Bien que le ministère n'entende pas examiner ni approuver les plans individuels, vous pouvez communiquer avec le personnel du ministère si vous avez des questions ou des préoccupations. Le ministère demeure résolu à continuer de faire preuve d'une souplesse raisonnable; nous comprenons que pour continuer à fournir des services à distance, il faut une planification réfléchie en termes de ressources et de développement de l'expertise. Avant de décider de vous déconfiner, veuillez passer en revue la [page d'information sur la COVID-19](#) et consulter votre autorité de santé locale.

Le gouvernement a récemment diffusé de l'information sur la reprise des services qui comprennent des centres de formation. Le ministère travaillera en proche collaboration avec les fournisseurs de services concernés, notamment les agences de formation, pour reprendre certaines activités de formation au fur et à mesure que les détails se préciseront.

Enfin, certains fournisseurs de services ont exprimé leur inquiétude quant à leur capacité à atteindre leurs objectifs de prestation de services en raison de perturbations liées à la pandémie. Le ministère reconnaît les répercussions de ces perturbations et en tiendra compte lorsqu'il évaluera certaines exigences comme la norme de qualité des services et la prise en charge de clients. Collectivement, nous devons nous attacher à fournir tout le soutien possible dans l'environnement actuel, tout en nous préparant à reprendre notre rôle important pour les employeurs et les clients lorsque cela pourra être fait en toute sécurité.

Le ministère s'investit dans votre réussite. Dans les mois à venir, les services d'emploi et de formation seront plus importants que jamais. Nous sommes impatients de continuer à travailler en partenariat pour répondre à nos préoccupations communes. Le ministère cherchera également des occasions de fournir aux chercheurs d'emploi et aux employeurs de l'information sur les divers programmes et services qui sont actuellement offerts par l'entremise d'Emploi Ontario.

Merci encore pour votre engagement continu à soutenir les chercheurs d'emploi, les employeurs et les communautés à travers notre réseau Emploi Ontario. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre directeur régional ou, si vous êtes dans l'une des trois zones de modélisation, votre gestionnaire de système de services.

Cordialement,

Original signé par

David Carter-Whitney
Sous-ministre adjoint
Division de l'emploi et de la formation